



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

REÇU LE

23 NOV. 2018

MAIRIE de BOURMONT

Direction départementale des territoires

Service environnement et forêt

Bureau politique de l'eau

## AVIS D'ENQUETE

### COMMUNE DE BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON

#### **Déclaration d'Intérêt Général pour la réalisation des travaux de mise aux normes du raccordement des branchements des particuliers au réseau d'assainissement collectif de la commune de Bourmont entre Meuse et Mouzon**

Il sera procédé du **10 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus** à une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général pour la réalisation des travaux de mise aux normes du raccordement des branchements des particuliers au réseau d'assainissement collectif de la commune de Bourmont entre Meuse et Mouzon.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Bourmont entre Meuse et Mouzon pendant 33 jours du **10 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Bourmont entre Meuse et Mouzon. Elles peuvent également être envoyées par courriel : [ddt-sef@haute-marne.gouv.fr](mailto:ddt-sef@haute-marne.gouv.fr) objet : MR-EP-Assainissement Bourmont.

Le dossier d'enquête publique sera également mis en ligne sur le site internet de la Préfecture pendant toute la durée de l'enquête.

M. François DESANLIS siégera en qualité de commissaire enquêteur à la mairie de Bourmont entre Meuse et Mouzon **le lundi 10 décembre 2018 de 10 heures à 12 heures, le samedi 05 janvier 2019 de 10 heures à 12 heures et le vendredi 11 janvier 2019 de 14 heures à 16 heures** pour y recevoir les observations du public.

Il pourra être pris connaissance des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la direction départementale des territoires de la Haute-Marne, à la mairie de Bourmont entre Meuse et Mouzon ainsi que sur le site internet de la Préfecture de Haute-Marne.